



Séjour interrompu et naturalisation

Par **avrilat**, le **22/06/2019** à **23:50**

Bonjour,rrnrJe suis venue en France avec le visa étudiant et j'ai obtenu mon diplôme (BBA Licence) au bout de 4 ans. Ensuite j'ai trouvé une opportunité en Afrique et je suis partie travailler pendant 5 ans. Je suis revenue après en France pour faire mon master que j'ai obtenu en un an puis repartie avec ma fille qui est née en France. Au bout de 2 ans je souhaite revenir avec le passeport talent pour créer mon entreprise en France et m'installer en même temps avec mon mari et ma fille. rnrnEst ce que je bénéficie toujours du stage réduit? rnrnPourrais déposer une demande de naturalisation après 2 ans de vie en France avec ma famille et mon entreprise qui prospère pour avoir fait mes études en France? Ou je dois reprendre les 5 ans nécessairement comme je suis partie à l'étranger pendant des années entre temps.rnrnMerci de vos réponses